

Direction de l'aménagement de la faune
de l'Abitibi-Témiscamingue

**RECENSEMENT DES PÊCHEURS SPORTIFS
RÉSERVOIR KIPAWA
ÉTÉ 2006**

par
Christian Roy
Jason Bizich
Daniel Nadeau

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Rouyn-Noranda, septembre 2006

Référence à citer :

ROY C., J. BIZICH et D. NADEAU. 2006. Recensement des pêcheurs sportifs, réservoir Kipawa, été 2006. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la faune, Rouyn-Noranda, Québec. 16 p.

RÉSUMÉ

Le recensement des pêcheurs sportifs au réservoir Kipawa s'est déroulé entre le 19 mai et le 5 septembre 2006. Nous avons effectué 36 sorties et rencontré 1197 pêcheurs qui avaient en leur possession 18 touladis et 461 dorés jaunes. La fréquentation totale a été estimée à 36 411 jours-pêcheurs (j.-p.) dont 30 % étaient québécois, 36 % ontariens et 34 % d'autre provenance, cette dernière catégorie est composée en majorité d'Américains. Le mode de séjour des pêcheurs se répartit comme suit : 48 % en pourvoirie, 36 % en chalet privé, 5 % à la pêche journalière, 4 % en bateau-maison et 3 % en camping.

La récolte en doré jaune a été évaluée à 41 448 spécimens, d'une masse moyenne de 450 g, soit 0,62 kg/ha. Le nombre de doré conservé est de 0,3 doré par heure-pêcheur et le taux de remise à l'eau est de 60 %. La récolte en touladi a été estimée à 1018 poissons, d'une masse moyenne de 1620 g, pour une récolte de 0,05 kg/ha. Le nombre de touladis conservés est de 0,06 par heure de pêche et le taux de remise à l'eau est de 81 %.

TABLES DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ.....	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES ANNEXES	v
1. INTRODUCTION	1
2. MÉTHODOLOGIE	2
3. RÉSULTATS	4
3.1 Fréquentation.....	4
3.2 Doré jaune	6
3.3 Touladi	10
4. CONCLUSION	14
LISTE DES RÉFÉRENCES.....	15
ANNEXE	16

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1. Fréquentation du réservoir Kipawa	5
Tableau 2. Nombres de jours d'hébergement pour les pourvoiries du réservoir Kipawa par zones : saisons 1994, 1999 et 2006	5
Tableau 3. Résultats de la pêche sportive pour le doré jaune	6
Tableau 4. Satisfaction des pêcheurs interrogés face à la pêche au doré jaune sur le réservoir Kipawa	9
Tableau 5. Opinion des pêcheurs face à l'adoption d'une taille minimum de 35 cm pour le doré jaune en fonction de leur région d'origine	10
Tableau 6. Résultats de la pêche sportive pour le touladi	11
Tableau 7. Valeurs du RSD obtenues pour les touladis conservés par les pêcheurs sportifs au réservoir Kipawa pour la période de 1982 à 2006	13
Tableau 8. Satisfaction des pêcheurs de touladis	13

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Situation géographique du réservoir Kipawa	3
Figure 2. Distribution des tailles des dorés jaunes capturés durant la pêche sportive sur le réservoir Kipawa, été 2006	8
Figure 3. Distribution des tailles des touladis capturés durant la pêche sportive sur le réservoir Kipawa, été 2006	12

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. Réservoir Kipawa 2006	16
---------------------------------------	----

1. INTRODUCTION

Le réservoir Kipawa, qui a une superficie de 30 044 ha, est situé au sud-ouest du Témiscamingue (figure 1) dans un secteur où les principales industries sont la forêt et le tourisme. L'industrie touristique est reliée directement à l'activité chasse et pêche et le réservoir Kipawa, avec la présence de 20 pourvoiries permissionnaires, est un atout important pour la région. Le doré jaune (*Sander vitreus*) et le touladi (*Salvelinus namaycush*) y sont les deux principales espèces, capturées par les pêcheurs sportifs.

Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune a mis en place en 1993, une gamme de taille protégée de 35 à 50 cm pour le touladi. Cette mesure a été modifiée en 2002 par une taille minimum de 50 cm pour le touladi au réservoir Kipawa. Ces mesures réglementaires visent à rétablir l'équilibre entre la demande (pêche sportive) et l'offre (les populations de touladis). En 1999, un plan de gestion du doré a été mis en place, suite aux consultations effectuées au printemps 1998 auprès de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Les mesures adoptées incluaient à la remise à l'eau des dorés de moins de 30 cm et un raccourcissement de la période de pêche (fermeture le 31 mars vs 15 avril) (Nadeau et Gaudreau 2006).

2. MÉTHODOLOGIE

Les enquêtes sur la pêche sportive ont été réalisées au moyen d'entrevues avec des pêcheurs, lorsque ceux-ci étaient dans l'exercice de leurs activités sur le réservoir Kipawa. Le questionnaire utilisé est présenté à l'annexe 1. Les sorties étaient effectuées deux journées consécutives, une journée de semaine et une journée de fin de semaine pour mieux échantillonner les différents types de clientèles et pour limiter les déplacements entre le bureau et le réservoir Kipawa. Le réservoir a été divisé en quatre secteurs (figure 2) et un secteur était inventorié par journée de terrain. Les résultats obtenus ont été appariés aux résultats de fréquentation fournis par les pourvoyeurs pour estimer la fréquentation et la récolte totale. Le lecteur qui désire avoir plus d'informations sur la méthode utilisée et le traitement des données peut se référer à Nadeau 1988.

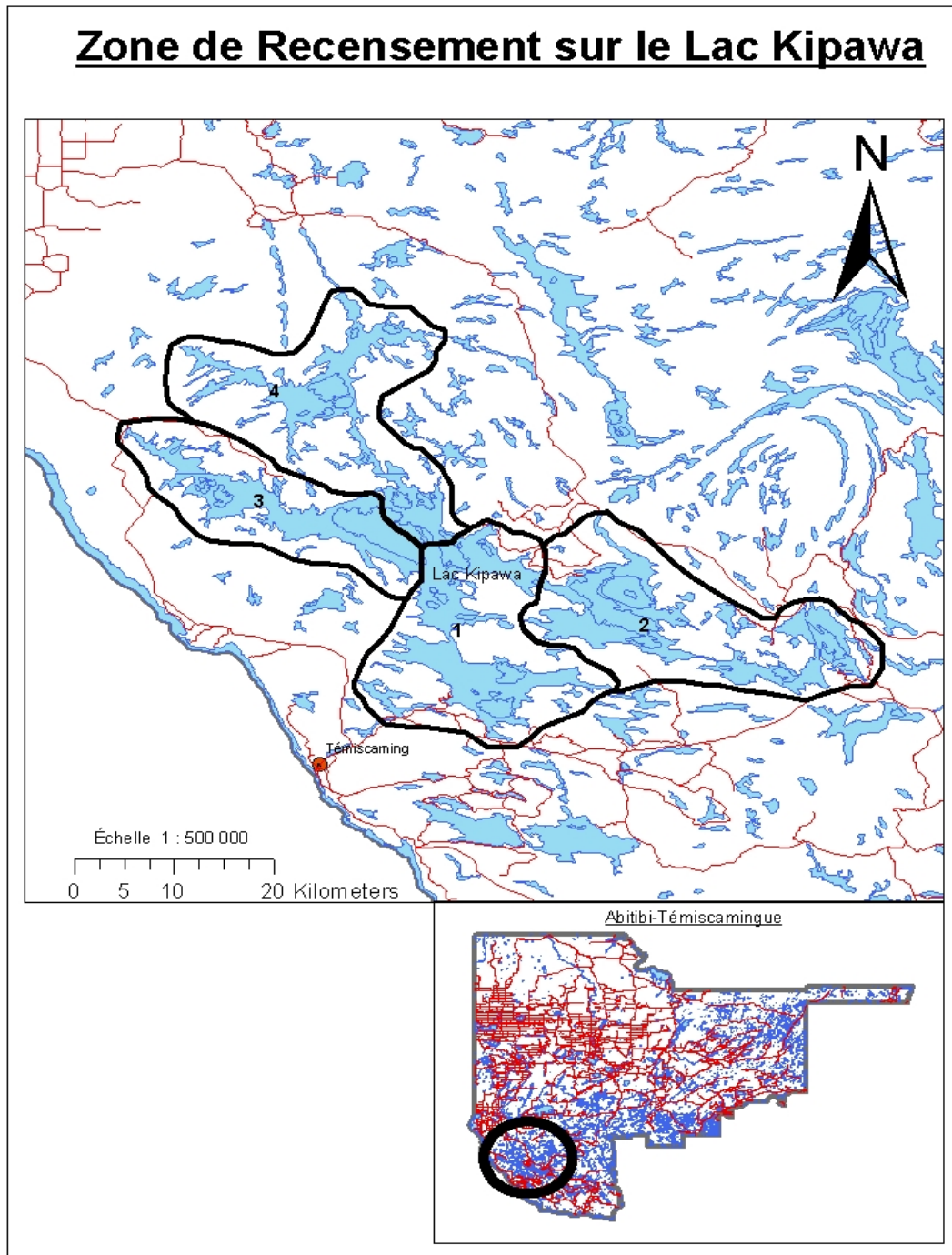


Figure 1. Situation géographique du réservoir Kipawa.

3. RÉSULTATS

3.1 Fréquentation

Le recensement des pêcheurs sportifs s'est déroulé du 19 mai au 5 septembre 2006. Nous avons rencontré 1197 pêcheurs au cours des 36 sorties et effectué plus de 5800 km en embarcation. La fréquentation totale est estimée à 36 411 jours-pêcheurs (j.-p.), ce qui est comparable à la fréquentation estimée lors des années antérieures (tableau 1). La fréquentation record de 1989 (64 697 j.-p.) est associée à des travaux de construction importants au moulin de Tembec inc., plusieurs travailleurs résidant en pourvoirie ou louant des chalets en périphérie du réservoir.

On peut diviser la clientèle du réservoir Kipawa en trois grands groupes selon la région d'origine des pêcheurs. Les Québécois, les Ontariens et les clients d'une provenance autre, majoritairement des Américains. Depuis les années 1990, chacun de ces groupes représentent environ un tiers de la clientèle estimée (tableau 1).

La majorité des pêcheurs utilisent les services d'un pourvoyeur, toutefois la proportion de personnes utilisant ce type de mode de séjour est en régression. Pour la première fois depuis que le suivi du réservoir Kipawa a été instauré, la proportion de personne en pourvoirie a passé sous la barre des 50 % (tableau 1) en 2006. Cette diminution est corroborée par le nombre de jours d'hébergement déclaré par les pourvoyeurs qui est à la baisse (tableau 2). La diminution peut être en partie expliquée par la diminution du nombre de pourvoirie exploitées qui est passé de 26 en 1975 à 20 en 2006. Il faut toutefois noter que, dans certains cas, les baux d'exploitation ont été rachetés par d'autres pourvoyeurs.

Parallèlement à la diminution du nombre de pêcheurs en pourvoirie, il y a eu une augmentation du nombre de résidents en chalets (tableau 1). En 2006, les résidents en chalets comptent pour environ 36 % de la clientèle. Les campeurs et les pêcheurs à la journée sont restés à peu près stables et comptent généralement pour moins de 10 % chacun. L'utilisation de bateaux-maisons, comme lieu de résidence a débuté au début des années 1990 et a connu une croissance rapide (tableau 1). Il semble

toutefois, que ce type de clientèle a diminué puisqu'elle représentait seulement 4 % de la clientèle totale en 2006.

Tableau 1. Fréquentation du réservoir Kipawa.

	Année					
	1975	1982-1984	1989	1994	1999	2006
Nb jour-pêcheur	28 600	39 043	64 697	38 851	31 692	36 411
PROVENANCE	%	%	%	%	%	%
Québec	11	25	33	33	31	30
Ontario	26	40	41	38	30	36
Autre	63	35	25	29	39	34
MODE DE SÉJOUR	%	%	%	%	%	%
Pourvoyeur	78	72	60	58	63	48
Chalet	14	17	22	26	18	36
Camping	8	6	4	7	2	3
Pêche journalière	--	5	13	7	5	5
Bateau-maison	--	N/D	N/D	2	12	4

Tableau 2. Nombres de jours d'hébergement pour les pourvoiries du réservoir Kipawa par zones : saisons 1994, 1999 et 2006.

	1	2	3	4	Total
1994	5 950	4 900	2 080	9 560	22 490
1999	4 253	3 772	755	10 903	19 683
2006	2 465	5 368	209	11 471	19 513

3.2 Doré jaune

La récolte de dorés jaunes a fluctué beaucoup au fil des ans. Elle a atteint un sommet de plus de 47 000 dorés en 1989 et a atteint son minimum en 1999 pour être sous la barre des 20 000 poissons (tableau 3). La récolte est estimée à 41 448 poissons pour l'année 2006, soit la récolte la plus importante après celle de 1989. Le nombre de dorés conservés par heure ou par jour de pêche est relativement constant. Il a varié entre 0,23 et 0,27 dorés par heure-pêcheur (d./h.-p.) ou 0,8 et 1,1 dorés/jour-pêcheur (d./j.-p.) pour les années antérieures à 1999, période où il n'y avait pas de limite de taille pour le doré, des valeurs du même ordre de grandeur ont été évaluées par Lamontagne en 1975 (Lamontagne 1981). La mise en place d'une taille minimum de 30 cm a engendré une diminution du nombre de dorés conservés en 1999 à 0,20 d./h.-p. toutefois, le taux de remise à l'eau a augmenté à 59 %, comparativement à 35 % en 1994 (tableau 3). L'effet de la mise en place d'une taille minimum sur le succès de pêche semble avoir été temporaire puisque en 2006 celui-ci était de 0,30 d./h.-p. (tableau 3). Le taux de remise à l'eau en 2006 est toutefois resté et reste comparable à celui de 1999.

Tableau 3. Résultats de la pêche sportive pour le doré jaune.

	ANNÉE				
	1982-1984	1989	1994	1999	2006
Nombre de dorés récoltés	24 340	47 242	36 771	18 919	41 426
Succès (conservé)					
► Doré/jour-pêcheur	0,9	1,0	1,1	0,8	1,2
► Doré/heure-pêcheur	0,24	0,23	0,27	0,2	0,30
Remise à l'eau (%)	N/D	N/D	35,0	59,0	60,0
30 cm + (%)	N/D	74,0	50,0	94,0	98,9
35 cm + (%)	N/D	47,0	22,0	59,0	40,1

La taille moyenne des prises demeure faible (34,7 cm, lf, [13 5/8"]) mais comparable à celle mesurée en 1999 (35,9 cm [14 1/8"]). La majorité des dorés jaunes mesurés lors de l'inventaire mesurait entre 30 et 40 cm (figure 2) et l'on peut estimer que ces poissons étaient âgés entre trois et cinq ans (Nadeau et Gaudreau 2006). Ces résultats sont comparables aux résultats obtenus en 1999 (Nadeau 2001) suite à l'introduction de la taille minimale de 30 cm. Avant trois ans, ils sont souvent remis à l'eau parce que trop petits et après cinq ans, il n'en reste que très peu, le taux d'exploitation étant très élevé. Dans un lac à croissance rapide comme le réservoir Kipawa, la maturité sexuelle est atteinte vers 45 cm chez les femelles (Nadeau et Gaudreau 2006). Peu d'individus de cette taille ont été mesurés lors du recensement (figure 2), ce qui peut être indicateur du nombre restreint de géniteurs présents. La masse moyenne des prises conservées par les pêcheurs est de 449 g. Le rendement maximum soutenu pour ce plan d'eau est de l'ordre de 0,35 kg/ha, la récolte actuelle de 0,62 kg/ha est donc très élevée.

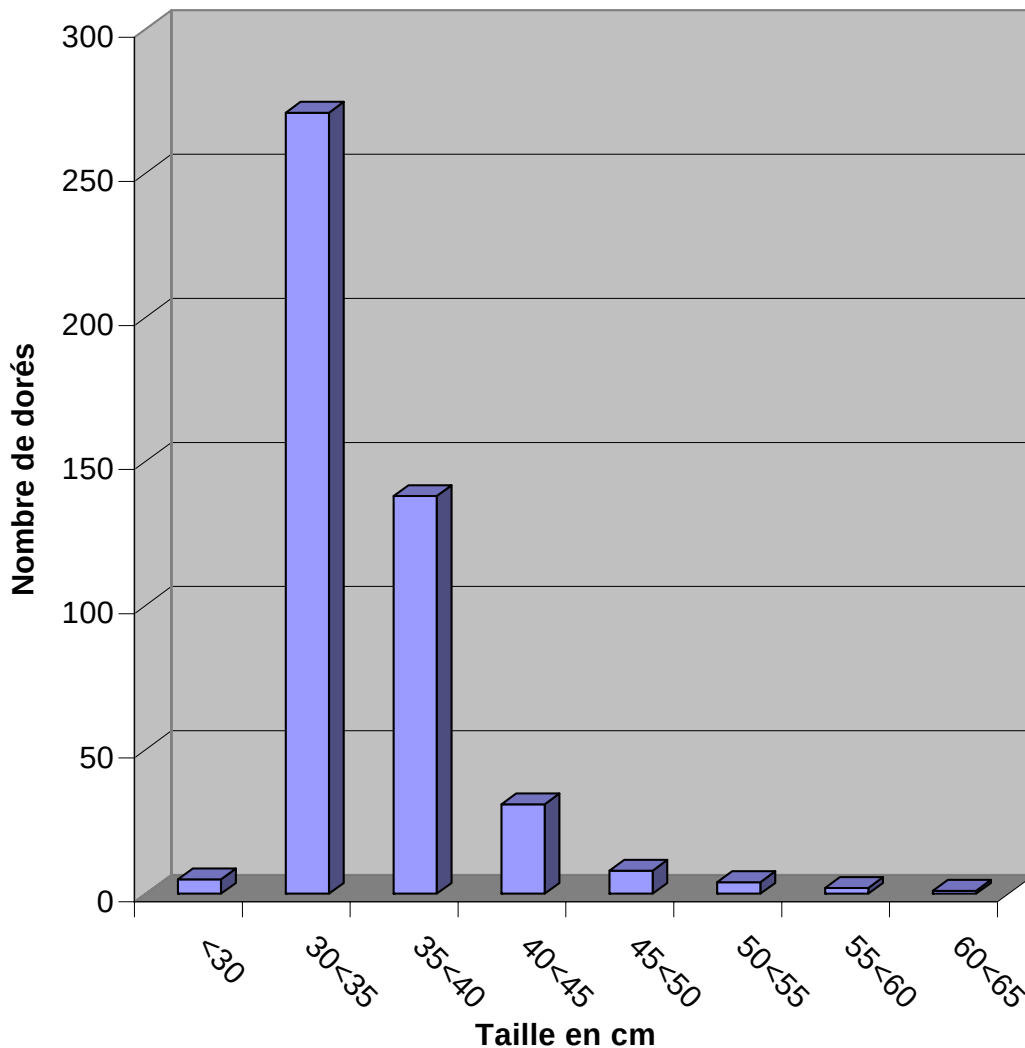


Figure 2. Distribution des tailles des dorés jaunes conservés par les pêcheurs sportifs au réservoir Kipawa, été 2006

Nous avons interrogé les pêcheurs sur leur satisfaction; en fonction du nombre et de la taille des prises ainsi que sur la réglementation existante, le taux de satisfaction a augmenté face au nombre de dorés capturés (tableau 4). La satisfaction face à la taille des prises demeure néanmoins moyenne avec une valeur de 54 %. Ces chiffres reflètent bien à la fois l'augmentation de la récolte estimée et statu quo au niveau de la taille moyenne des prises. Le taux de satisfaction vis-à-vis la mise en place d'une

taille minimum de 30 cm, quant à lui, demeure élevé (96 %) et montre l'acceptation du public face à ce genre de mesure réglementaire.

Tableau 4. Satisfaction des pêcheurs interrogés face à la pêche au doré jaune sur le réservoir Kipawa.

SATISFACTION (%)	1994	1999	2006
Nombre de dorés	55	61	70
Taille des dorés	40	54	56
Réglementation (min. 30)	N/D	94	96

La qualité de pêche ne va pas s'améliorer si l'on conserve les modalités d'exploitation actuelles. La taille minimum de 30 cm est trop faible pour permettre une augmentation sensible de la qualité de pêche. Cette mesure ne protège que les poissons de deux ans, une taille minimum de 35 cm serait plus appropriée et permettrait d'augmenter la taille moyenne des captures à environ 750 g, comme c'est le cas dans les zecs Restigo et Dumoine. Elle permettrait également à plus de dorés d'atteindre la maturité sexuelle. Les pêcheurs ont été interrogés sur leur opinion face à un tel changement de taille minimum et 71 % des pêcheurs se sont montrés favorables (tableau 5). L'opinion des pêcheurs est cependant fortement divisée en fonction de leur région d'origine. En effet, 81 % des non-résidents étaient en faveur d'une augmentation de la taille limite alors que seulement 54 % des résidents montraient un intérêt pour cette mesure (tableau 5). Cette mesure entraînerait toutefois une diminution du succès à court terme puisque seulement 40 % des dorés conservés mesuraient plus de 35 cm en 2006.

Tableau 5. Opinion des pêcheurs face à l'adoption d'une taille minimum de 35cm pour le doré jaune en fonction de leur région d'origine.

	Pour (%)	Contre (%)
Résidents	54	46
Non-résidents	81	19
Total	71	29

3.3 Touladi

La récolte sportive estimée est passée de 12 560 spécimens au début des années 1980, pour atteindre un sommet en 1989 avec 26 293 poissons pour finalement atteindre son plus bas niveau en 2006 avec 1 018 poissons (tableau 6). La diminution importante de la récolte en 1994 est, en grande partie, expliquée par la mise en place d'une gamme de taille protégée de 35 à 50 cm en 1993. Combiné à un programme d'ensemencement de repeuplement, cette mesure avait pour but d'éviter une rupture de stock et d'amorcer le redressement de la population de touladi. Cette mesure n'a pas eu d'effet immédiat sur le succès de pêche, mais elle a entraîné une forte diminution de l'effort de pêche (tableau 6). L'effort de pêche qui était de plus de 100 000 heures-pêcheurs par année au cours des années 1980, a chuté à moins de 20 000 heures-pêcheurs pour 1999 et 2006. La récolte et le succès ont diminué en 1999. La diminution du succès était probablement due au fait que la gamme de taille protégeait les touladis de 7 à 10 ans en moyenne. Comme il n'y avait que très peu de touladis de six ans et moins dans les inventaires réalisés en 1993, le nombre de touladis de plus de 50 cm (âge moyen de 11 ans) en 1999 ne pouvait être élevés (Nadeau 2001). En 2002, le MRNF a modifié la réglementation et a imposé une taille minimale de 50 cm. Cette modification a entraîné une diminution notable du succès puisque par les années passées, une proportion non négligeable (33 %) des poissons gardés était inférieur à 35 cm. Cette mesure a ainsi entraîné une augmentation de la remise à l'eau qui est passé de 65 % à 81 % (tableau 6).

Tableau 6. Résultats de la pêche sportive pour le touladi.

	ANNÉE				
	1982-1984	1989	1994	1999	2006
Nombre de touladis récoltés	12 560	26 293	5 149	2 781	1 018
Effort de pêche (heures)	104 677	138 384	28 606	19 864	19 832
Succès (conservé)					
► Touladis/heure-pêcheur	0,12	0,19	0,18	0,14	0,06
► % touladis 35 cm et moins	54,9	73,2	59,1	34,7	N/D
► % touladis 50 cm et plus	45,2	26,9	40,9	65,3	88,9
Remise à l'eau (%)	N/D	N/D	0,53	0,65	0,81

La taille moyenne des prises légales mesurées est 54,6 cm, lf, (21 ½ pouces). Et la majorité des poissons mesurait entre 50 et 55 cm (figure 4). Lorsque l'on compare la valeur du RSD obtenue durant les différentes années, on remarque que le pourcentage de touladis de plus de 427 mm (tableau 7) a chuté au cours des années 1980. L'introduction de la gamme de taille protégée en 1993 a permis un redressement progressif des populations de touladis. Les changements des valeurs inférieures de RSD en 2006 sont dus à l'application d'une taille minimale de 50 cm. La proportion de poissons dans la classe « Préférée » est restée toutefois similaire à celle de 1999 ce qui est encourageant. Notons toutefois l'absence de spécimens dans les classes « Mémorable » et « Trophée ». Nos travaux ne nous ayant permis de ne mesurer que 18 touladis au cours de la saison, il faut être prudent dans l'interprétation de la structure de taille des touladis conservés par les pêcheurs. La masse moyenne des prises conservées par les pêcheurs est de 1 620 g, pour une récolte totale de 0,05 kg/ha.

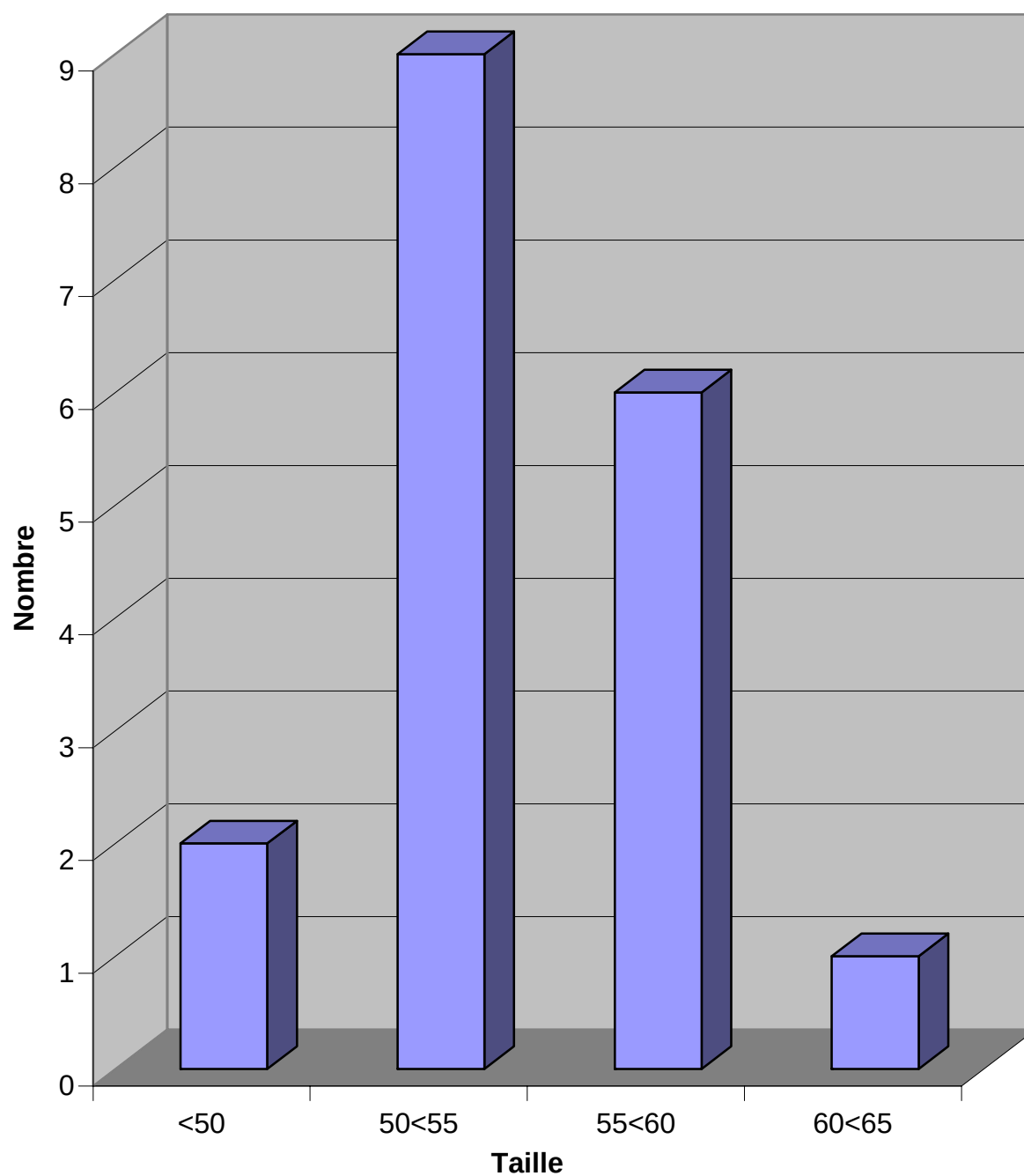


Figure 3. Distribution des tailles des touladis conservés par les pêcheurs sportifs au réservoir Kipawa, été 2006.

Tableau 7. Valeurs du RSD obtenues pour les touladis conservés par les pêcheurs sportifs au réservoir Kipawa pour la période de 1982 à 2006.

ANNÉE	CATÉGORIE					
	<286 (mm)	Stock (286-427 mm)	Qualité (428-586 mm)	Préférée (587-715 mm)	Mémorable (716-863 mm)	Trophée (>863mm)
1982-1984	5,5	49,4	42,4	2,8	0,0	0,0
1989	2,5	71,9	22,9	5,2	0,0	0,0
1994	6,4	55,9	39,0	3,4	1,7	0,0
1999	4,2	32,6	54,4	13,0	0,0	0,0
2006	0,0	0,0	88,9	11,1	0,0	0,0

Nous avons interrogé les pêcheurs sur leur satisfaction; en fonction du nombre et de la taille des prises, ainsi que sur la réglementation existante. Il y a 52 % des pêcheurs qui sont satisfaits de la taille des touladis capturés et 53 % qui sont satisfaits du succès de pêche pour cette espèce, ce qui représente une diminution de la satisfaction des pêcheurs depuis 1999 (tableau 8). L'introduction d'une nouvelle mesure de protection pour le touladi a également provoqué une baisse de la satisfaction au niveau de la réglementation, mais celle-ci demeure cependant bien acceptée par la majorité de pêcheurs, 79 % de ceux-ci étant d'accord avec la nouvelle mesure.

Tableau 8. Satisfaction des pêcheurs de touladi.

SATISFACTION (%)	1994	1999	2006
Nombre de touladis	45	68	53
Taille des touladis	50	61	52
Réglementation	77	85	79

4. CONCLUSION

La pression de pêche qui est actuellement dirigée vers le touladi, 0,6 h.-p./ha et la récolte qui est de l'ordre de 1000 spécimens annuellement sont faibles. Le taux de remise à l'eau qui est de 81 %, ne permet aux pêcheurs de ne conserver que 0,06 touladi par heure de pêche, contribue probablement au désintéressement de la clientèle sportive pour cette espèce. La population de touladi est en reconstruction actuellement et la pêche expérimentale prévue à l'été 2007 devrait nous donner une bonne idée de l'état actuel des populations.

La récolte en doré jaune (0,62 kg/ha) est élevée mais le succès de pêche demeure bon avec 0,30 doré conservé par h.-p. La taille moyenne des prises est cependant faible, se situant aux environs de 35 cm, pour une masse moyenne de 449 g. Actuellement 60 % des dorés conservés par les pêcheurs ont entre 30 et 35 cm. La proportion de dorés de plus de 45 cm, taille de l'atteinte de la maturité sexuelle chez les femelles, est de moins de 4 % ce qui est très peu.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- LAMONTAGNE, G. 1981. Réservoir Kipawa, diagnose écologique et recensement de la pêche sportive (été 1975). Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec, mars 1981, rapport. 133 p.
- NADEAU, D. 1988. Réservoir Kipawa, Portrait de la pêche sportive de 1982 à 1984, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Rouyn-Noranda, Québec. 56 p.
- NADEAU, D. 2001. Recensement des pêcheurs sportifs, réservoir Kipawa, été 1999. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune, Rouyn-Noranda, Québec. 12 p.
- NADEAU, D. ET A. GAUDREAU. 2006. Bilan de sept années « 1997-2003 » de suivi des populations de dorés en Abitibi-Témiscamingue. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Secteur Faune Québec, Direction de l'aménagement de la faune, Rouyn-Noranda, Québec. 63 p.

ANNEXE 1

NUMÉRO : _____

RÉSERVOIR KIPAWA 2006

Date : _____

Semaine : ☐

Secteur : _____

Fin de semaine : ☐**Résidence** : Québec : _____

Ontario : _____

Autre : _____

Mode de séjour : Pourvoyeur : _____

Chalet : _____

Bateau maison : _____

Pêche journalière : _____

Chalet loué : _____

Bateau maison loué : _____

Camping : _____

Effort (heures)

Touladi

Doré

Indéterminé

Aujourd'hui

Hier

Poissons conservés :**Aujourd'hui****Hier**

Longueur fourche

Touladi >50

Doré >30

Touladi >50

Doré >30

Touladi

doré

Poissons remis à l'eau :**Aujourd'hui****Hier**

Touladi

Doré

Touladi

Doré

< 50 _____

<30 _____

< 50 _____

< 30 _____

>50 _____

>30 _____

>50 _____

> 30 _____

Quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux éléments suivants :**Touladi****Doré**

Fort

Faible

Fort

Faible

a) nombre de capture

b) à la taille des prises

c) à avoir à remettre à l'eau des poissons

d) en faveur d'une taille minimale de 35 cm

